



Communiqué

Place à la mobilité active sur les quais d'Ouchy et de Belgique

Forte de son succès, la Municipalité a décidé de réitérer l'expérience en réservant les quais de Belgique et d'Ouchy à la mobilité active. L'espace sera donc libéré de toute circulation motorisée les week-ends du 28 mai au 19 septembre ainsi que le lundi 1^{er} août.

Lancée en 2020 en pleine épidémie de Covid, l'initiative vise à offrir aux Lausannoises et aux Lausannois de l'espace pour se promener en toute sécurité. La Municipalité a décidé de renouveler la démarche pendant les week-ends, du samedi à 10h jusqu'au dimanche à 20h. Ainsi, dès le samedi 28 mai, les quais de Belgique et d'Ouchy, entre la place du Port et la Tour Haldimand, seront réservés exclusivement à la mobilité active. « L'enquête réalisée l'année passée a montré qu'une grande majorité de la population plébiscite cette mesure et c'est pour cette raison que nous souhaitons réitérer l'expérience cette année » précise Madame Florence Germond, conseillère municipale en charge de la mobilité.

De l'espace pour plus de convivialité et de sécurité

Un itinéraire de déviation sera mis en place pour la ligne de bus n° 24 afin de permettre aux piétonnes, aux piétons et aux cyclistes de profiter de l'espace réservé en toute liberté. Cette mesure permettra ainsi d'assurer une meilleure cohabitation entre les différents modes de mobilité sans altérer l'accessibilité au bord du lac. En effet, selon le sondage réalisé en 2021, près de 70% des personnes sondées viennent en transports publics, à pied ou à vélo. De plus, les cadences du m2 sont plus élevées le samedi afin d'inciter les gens à emprunter les transports publics pour rejoindre plus rapidement Ouchy.

Une mesure plébiscitée par la population

Durant l'été 2020, pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire, la Municipalité avait proposé une série de mesures concrètes destinées à faciliter le respect des distanciations sociales. C'est dans cet esprit qu'avait été décidée la fermeture des quais d'Ouchy et de Belgique au trafic individuel motorisé les samedis et dimanches durant la période estivale.

Afin d'évaluer la pertinence de cette mesure, une large enquête de satisfaction a été menée l'année passée. Ses résultats ont montré que la majorité des personnes sondées apprécie de pouvoir profiter des quais en toute liberté. De plus, comme le rappelle Monsieur Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal en charge de l'économie, « la mesure a également été perçue comme un avantage pour les restaurants situés près de la place du Vieux-Port et l'attractivité de leurs terrasses ».

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Mme Florence Germond, conseillère municipale, Direction finances et mobilité, tél. +41 21 315 72 00**
- **M. Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal, Direction sécurité et économie, tél. +41 79 964 27 39**

Lausanne, le 13 avril 2022